

# Une nouvelle démocratie du local au mondial : vers une démocratie des droits de l'Homme

**Marie-Christine Vergiat**

*Députée européenne GUE/NGL, Front de Gauche*

À l'aune de la mondialisation, la démocratie semble particulièrement fragile. L'économie échappe de plus en plus à tout contrôle humain. Un libéralisme de plus en plus sauvage règne en maître et les profits de certains atteignent une démesure indécente. Tout semble mis en concurrence y compris les individus. Pourtant, partout à travers le monde, des initiatives citoyennes fleurissent, des résistances s'organisent. La question première est donc de se demander comment les fédérer, comment leur redonner un sens politique, au sens originel du terme.

En préalable, il est primordial de revenir au sens des mots qui fondent le politique et notamment ceux de démocratie et de citoyen. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, c'est le suffrage universel ouvert à tous et à toutes quelle que soit sa condition sociale ; et il n'est pas inutile de rappeler que, chaque jour, à travers le monde, des hommes et des femmes meurent pour la conquérir. Le citoyen : c'est celui qui jouit du droit de cité, celui qui exerce ses droits dans la cité (au sens grec du terme), c'est-à-dire dans les affaires publiques ; celui qui agit, que l'on oppose au sujet cher aux monarchies.

Pour la militante des droits de l'Homme que je suis, les termes de « démocratie » et de « citoyenneté » sont indissociables de ceux de « droits de l'Homme ». Aussi le concept de « démocratie des droits de l'Homme » m'a interpellée sous réserve de bien s'entendre sur la conception des droits de l'Homme qui ne peut être qu'universelle et indivisible.

– Universelle, cela veut dire que les droits de l'Homme sont les mêmes partout et pour tous-tes.

– Indivisible, cela veut dire que l'on n'oppose pas « droits civils et politiques » et « droits économiques et sociaux », les uns ne vont pas sans les autres ; pas plus que l'on ne peut séparer « droits individuels » et « droits collectifs », ces derniers étant souvent le meilleur moyen d'obtenir et d'exercer les premiers ; et il faut se préoccuper en permanence de l'effectivité de l'ensemble de ces droits.

Défendre une conception universelle et indivisible des droits de l'Homme, c'est aussi faire avancer ensemble « liberté » et « égalité ». Là encore, l'une ne peut aller sans l'autre étant entendu qu'il s'agit d'égalité réelle et non simplement d'égalité juridique.

Certains ont payé très cher dans le passé le refus de cette conception globale – notamment les régimes dits communistes des pays de l'Est. Et, même si ces régimes sont difficilement comparables, c'est, en partie, ce qui a mis à bas le régime tunisien au moins face à l'image extérieure qu'il voulait donner. Le point commun, c'est que, dans les uns comme dans les autres, seuls les droits sociaux, voire l'égalité sociale prônée par les premiers, étaient mis en avant et justifiaient en quelque sorte que les libertés soient bafouées.

Quels que soient les régimes, à un moment ou à un autre, le citoyen reprend la parole, se révolte et exige la démocratie. C'est ce qui s'est passé à partir de 1985 jusqu'en 1991, lors de la chute des régimes du bloc de l'Est. Et c'est ce qui s'enclenche, espérons-le, dans le plus grand nombre possible de pays au Proche et au Moyen-Orient.

Dans les pays occidentaux, il est d'ailleurs regrettable de voir que nombre de femmes et d'hommes politiques ont une vision assez étroite, pour ne pas dire étriquée, de la citoyenneté. Ils la limitent au seul exercice du droit de vote et considèrent qu'une fois qu'il a voté, le citoyen leur a donné un chèque en blanc qu'il ne peut éventuellement remettre en cause que lors de l'élection suivante.

La citoyenneté ne peut se limiter ainsi, pas plus qu'elle ne peut se décréter ; elle se constate puisqu'elle résulte d'une pratique, d'une pratique politique de participation aux affaires politiques. Cela veut dire que la citoyenneté est aussi sociale et que sont à prendre en compte toutes les façons qu'ont des citoyens de s'exprimer, d'agir, de construire ensemble. Ce sont les engagements politiques, syndicaux, associatifs... tout ce qui fait sens politique.

Cela veut dire aussi que la démocratie ne peut s'arrêter aux portes des entreprises (et qu'il faudra bien poser la question de la démocratie dans l'entreprise), pas plus qu'elle ne s'arrête aux portes de l'économie ou, d'ailleurs, à celles de la science.

De même, la citoyenneté n'est pas une question de nationalité. Elle ne peut être réservée aux seuls nationaux. La coïncidence entre nationalité et citoyenneté est une résultante récente de l'histoire, une étape de la construction de communautés de destins aux pourtours de plus en plus larges.

De ce point de vue, la citoyenneté européenne telle que définie par le traité de Lisbonne est une caricature et va à contresens. En effet, comment peut-on prétendre promouvoir la citoyenneté européenne et la limiter à l'addition de l'ensemble des ressortissants nationaux des États membres ? Cette conception exclut d'emblée de la citoyenneté européenne tous les étrangers non européens, non communautaires, même résidant dans des conditions régulières, soit plusieurs millions de personnes. Et, en outre, cela limite la citoyenneté européenne à une addition d'«intérêts nationaux». Cela ne fait que renforcer les jeux de l'intergouvernemental, pourtant déjà fort prégnant, et les nationalismes suffisamment exacerbés dans le contexte actuel. C'est la négation d'un espace politique européen dépassant les États—cet espace qu'il faudra bien que nous nous attelions à construire.

Car oui, plus que jamais il faut faire vivre le débat européen. Aujourd'hui, 50 à 80% des textes nationaux sont issus ou influencés par le droit européen. Quand les parlements nationaux interviennent, c'est le plus souvent trop tard. Ils ne peuvent—et encore, pas toujours—qu'influencer à la marge les textes dont ils sont saisis pour transposition en droit interne. Mais tel n'est pas le cas des gouvernements nationaux qui, eux, interviennent bien en amont dans le cadre des conseils des ministres et du Conseil européen pour les chefs d'État et de gouvernement. Ils ont alors toute latitude pour bloquer les initiatives de la Commission et même nombre de propositions du Parlement européen.

C'est tout notre système de pensée qu'il faut revoir. La question européenne transcende aujourd'hui le champ de la quasi-totalité des politiques publiques et ne peut être cantonnée à des spécialistes des questions européennes, quelles que soient leurs compétences. Les analyses et l'intégration des enjeux européens doivent être systématiques, champ par champ. Et cela vaut pour tous les espaces de débats : les médias, les syndicats, les associations et aussi bien sûr les partis politiques. C'est en changeant nos pratiques que l'on pourra faire bouger les choses en Europe et y modifier le rapport de forces.

Nous devons à tous les niveaux créer des espaces de démocratie participative ou, plus exactement, de démocratie délibérative qui s'appuie sur l'idée d'un débat permanent, d'une articulation constante entre démocratie représentative et démocratie directe.

Début janvier, le Parlement européen a organisé une agora citoyenne consacrée à la lutte contre la pauvreté. Cette réunion était intéressante mais aussi caricaturale de cette difficulté qu'ont les institutions, notamment européennes, à organiser des débats démocratiques et à faire participer les personnes intéressées et surtout concernées par les débats.

Les ONG présentes ont insisté sur la nécessité de partir de la situation des plus vulnérables, des plus exclus, des plus discriminés, pour construire des politiques publiques efficaces. C'est l'illustration du fait que la démocratie

comme la citoyenneté ne peuvent être descendantes et se limiter à l'octroi de droits. Par nature, elles sont, elles doivent être ascendantes.

Le terme «démocratie des droits de l'Homme» oblige à réfléchir en termes d'intégration.

Le niveau européen est une belle école de l'apprentissage des différences culturelles, notamment pour nous Français qui avons un peu trop tendance à considérer notre conception des choses comme la seule qui vaille. Plus nous sommes différents plus nous devons partir de ce qui nous est commun pour construire et avancer ensemble. En focalisant sur ce qui est différent rien ne peut être construit car chacun a son histoire, sa culture et sa façon d'avancer ses choix politiques.

Partir du modèle social—à titre d'exemple—est assez éclairant. On peut opposer les modèles bismarckien et beveridgien, ceux de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud ou encore ceux de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est, mais on peut aussi voir que l'Europe est la région du monde où la protection sociale est arrivée à son plus haut niveau. C'est ce haut niveau de protection sociale qui est mis en cause, non pas depuis la crise financière mais au moins depuis le traité de Maastricht, voire avant, notamment en Grande-Bretagne avec Margaret Thatcher au début des années 1980. Le libéralisme économique, la logique du Marché unique de la concurrence libre et non faussée, ont mis à bas les acquis sociaux dans toute l'Europe. Au lieu de construire une Europe sociale, conformément aux promesses faites à chaque élection européenne, on a laissé le *dumping* social s'installer. Et, face à ces résultats dramatiques, les dirigeants de l'Union européenne s'étonnent de la montée de l'abstention.

La crise financière a eu le mérite de remettre en évidence la nécessité de régulation publique et de faire comprendre à un nombre croissant de citoyens dans toute l'Europe que d'autres choix politiques sont possibles. C'est un nouvel espace politique qui s'est ainsi ouvert. Encore faut-il l'occuper en étant en mesure de faire des propositions alternatives crédibles.

Enfin je voudrais, pour terminer, revenir sur l'exemple tunisien. La Tunisie a, et ce jusqu'aux dernières heures de Ben Ali, été présentée par tous les gouvernements occidentaux comme un miracle, le «miracle tunisien», ce qui justifiait toutes les «entorses» (là encore le mot est faible) du régime aux libertés et aux droits de l'Homme.

Or, c'est des régions les plus pauvres de Tunisie qu'est parti le mouvement de révolte, montrant au grand jour la réalité du miracle (social) tunisien, démontrant que la libéralisation économique s'était faite au profit de quelques-uns et que la liberté d'expression n'avait pas de prix puisque plus d'une centaine de personnes y ont laissé leur vie.

Cet exemple a été contagieux. Le mouvement a gagné l'Égypte, puis la Libye, et dans de nombreux autres pays la colère gronde et les répressions sont sanglantes. Derrière ces révoltes, ce sont les rapports de force imposés au mo-

ment de la décolonisation qui se fissurent. L'Union européenne a aidé partout ou presque des dictateurs à se maintenir au prétexte de se protéger du nouveau diable, le diable islamiste, mais en gardant le regard des anciens colonisateurs sur ces pays du Sud. Aujourd'hui, elle hésite, s'embourbe dans la guerre en Libye, reprend des négociations de partenariat notamment avec la Tunisie là où elles en étaient restées avec les précédentes autorités, sans tenir compte de la situation née de la Révolution, ni des besoins exprimés par les populations. Pire, elle persiste à faire prévaloir ses choix économiques et à conditionner ses aides financières à de nouvelles libéralisations et à des accords de réadmission pour endiguer les soi-disant «flux» migratoires. L'Union européenne veut que ces pays restent les gardes-chiourmes de l'Europe forteresse.

Nous avons un immense chantier à construire avec les démocrates de tous ces pays. Mais nous devons, nous aussi changer notre regard, faire notre résilience collective et accorder à tous la même considération sans donner de leçons quelles qu'elles soient, pas même en matière de démocratie. Nos valeurs sont les leurs parce qu'elles sont universelles. Nous n'avons pas de modèle à leur imposer et nous devrions bien souvent commencer par balayer devant notre porte.

Il nous faut construire cet autre monde où la solidarité, la liberté et l'égalité remplaceront le jeu de la concurrence, du fric omniprésent et du «tous contre tous».

Faire vivre la citoyenneté, faire vivre la démocratie, c'est partir du citoyen, de ce qu'il vit, de ce qu'il fait; c'est l'écouter, prendre en compte ses attentes, ses demandes et aussi ses propositions, et non lui imposer un modèle de prêt à penser.